

MOMUY

BULLETIN MUNICIPAL

2014



SOMMAIRE :

Le Mot du Maire	p.2
Budget 2014	p.3
Etat Civil	p.4
Groupe Scolaire de Momuy	p.4
Sivu Scolaire	p.4
Hagetmau Communes Unies	p.5
La Maison de Santé	p.5
Sietom	p.5-6
Syndicat du Bassin versant des Luys	p.6
Temps d'Activités Périscolaires	p.6
Local des Chasseurs	p.7
Voirie Hagetmau Communes Unies	p.7
Panneaux Photovoltaïques	p.7
Personnel Communal	p.7-8
Médiathèque Intercommunale Hagetmau	p.8
Chiens Errants et Dangereux	p.8
Village Fleuri	p.9

LES ASSOCIATIONS

Les aînés ruraux	p.9
Le comité des fêtes	p.9
Le club Corisande	p.10
A.C.C.A	p.10
Les parents d'élèves	p.11
Lous Amics Cantadous	p.11
Hagetmau Momuy Castaignos Basket	p.12
Informations Utiles	
Artisans et Commerçants de Momuy	



Le Mot du Maire

Chers Momuyais,

Le Conseil Municipal de Momuy vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2015. En Mars dernier, vous nous avez fait confiance, et nous vous remercions car ce résultat nous donne du courage et des certitudes pour les six années à venir. Votre présence à notre traditionnelle mayade nous a confirmés l'attachement que vous portez au lien social et à Momuy.

Mon prédécesseur, Christian Dumas, a décidé de passer ses fonctions de maire après deux mandats à la tête de notre village. Je le remercie, au nom de la commune, du dévouement apporté à notre collectivité et d'avoir accepté de nous accompagner pour cette nouvelle mandature.

Quelques faits ont marqué cette année 2014 :

L'association de chasse a pu terminer son local qui lui permet d'obtenir un outil pratique et fonctionnel. Je tiens à féliciter le Président Philippe Passicos et les bénévoles qui se sont impliqués dans cette réalisation.

Durant l'été, une centrale photovoltaïque a été installée sur les toits de l'école et de la mairie. Cet équipement s'autofinance et nous dégagera des bénéfices dans quelques années.

La Maison de Santé intercommunale située à Hagetmau a été inaugurée au printemps dernier. Cette nouvelle structure permettra à toute la population du canton d'obtenir des soins variés avec différents spécialistes.

La réforme scolaire a été appliquée à la rentrée dans notre SIVU. Trois animatrices assurent les temps d'activités périscolaires à l'école de Momuy. Ces animations sont gratuites et variées, à la charge de notre collectivité. Une aide nous sera apportée par l'Etat durant l'année scolaire.

Depuis 2013, l'Etat réduit les dotations de fonctionnement aux collectivités. Ces baisses atteignent environ 7 000 € pour 2014 et 2015 et devraient s'accroître sur les 2 années à venir. L'augmentation croissante de charges nous laisse des moyens limités pour mener nos différentes actions. Malgré cela, nous continuerons à dynamiser notre commune tout en maîtrisant nos investissements.

Je tiens à féliciter également tous les bénévoles qui font vivre nos différentes associations. Leur implication et leur travail sont vitaux pour la vie sociale de notre commune.

Bonne et heureuse année 2015.

David Noguès

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale

♦ Lundi	8 h 30 - 12 h 30
♦ Mardi	8 h 30 - 12 h 30
♦ Jeudi	8 h 30 - 12 h 30
♦ Vendredi	8 h 30 - 12 h 30
♦ Samedi	9 h 00 - 11 h 00

Horaires Déchetterie Hagetmau

♦ Lundi - Mardi - Jeudi	14h à 17h
♦ Mercredi - Vendredi	9h-12 h et 14 h-17h
♦ Samedi	9h-12h

Location Salles Communales

SALLE POLYVALENTE

Pour les habitants de Momuy :	110 € pour 1 jour 160 € pour 2 ou 3 jours
Même tarif pour les membres des associations communales uniquement, qui ne sont pas domiciliés sur la commune (en sont exclus leur famille)	
Pour les gens extérieurs à la commune :	150 € /jour

SALLE D'ACTIVITES

Réunions diverses hors communes :	50 €
Pour les habitants de Momuy :	100 € le week-end
Personnes hors commune & réunion avec repas	200 € le week-end

PETITE SALLE 30 €



BUDGET 2014

Section de Fonctionnement

Dépenses :

Fournitures (Eau, EDF, Téléphone petits tx Bâtiments, voirie, matériel) :	54 756 €
Frais de Personnel :	85 000 €
Participations - Subventions :	71 368 €
Intérêts d'emprunts :	25 119 €
Reversement sur impôts :	14 950 €
Dépenses imprévues :	6 579 €
Virement à l'investissement :	56 185 €

TOTAL : 313 957 €

Recettes :

Produits des services :	700 €
Impôts et Taxes (impôts locaux) :	126 719 €
Dotations et participations de l'Etat :	131 837 €
Loyers et locations :	29 500 €
Produits exceptionnels :	6 950 €
Excédent antérieur :	18 251 €

TOTAL : 313 957 €

Section d'Investissement

Dépenses :

Capital des emprunts :	34 801 €
Terrain et Matériel :	13 517 €
Bâtiments et Voirie :	170 753 €
Déficit Reporté :	52 885 €

TOTAL : 271 956 €

Recettes :

Dotations - FCTVA - Caution :	70 463 €
Financement déficit reporté :	114 995 €
Subvention annuité :	30 313 €
Virement du Fonctionnement :	56 185 €

TOTAL : 271 956 €

Section de Fonctionnement (détail de certains articles)

6554 : Participations à charges intercommunales :

- SYDEC	5 000 €
- Syndicat du Luy	2 000 €
- ADACL	550 €
- SIVU scolaire	29 000 €
- ALPI (extranet)	250 €
- Redevance France Télécom	500 €

TOTAL : 37 300 €

6574 : Subventions :

- HMCB (Basket)	1 200 €
- Lous Amics Cantadous	250 €
- Coopérative scolaire	650 €
- Fondation du Patrimoine	50 €
- Comité des fêtes *	
- A.C.C.A*	

TOTAL 2 150 €

- Indemnités Maire et Adjointes	14 500 €
- Frais de personnel	85 000 €

(dont subvention de 13 464 € versée par la Poste à déduire et 6 938 € aide de l'Etat pour le CAE)

* A noter que, la subvention au Comité des fêtes et à l'ACCA n'ont pas été budgétisées ni versées, le Comité des fêtes et l'ACCA souhaitant s'acquitter de leurs participations aux arènes et au local.

Bilan des Réalisations 2014

Matériel et Mobilier

Achat ordinateur mairie	1 035 €
Achat d'un panneau de basket extérieur	756 €
Achat motifs illuminations	600 €
Achat panneaux électoraux, corbeilles et cendriers extérieurs	1 581 €
Portique voirie	1 018 €

Bâtiments

Local associatif et chasse (payé en 2014)	8 533 €
Faux plafonds et isolation T4 logement PTT	1 756 €
Panneaux solaires	35 000 €

Voirie et Terrains

Enrochement entrée agglomération	11 296 €
Marquage parking cimetière et terrain tennis	1 148 €
Cailloux cimetière Cazalon	879 €
Achat fleurs + Engrais	1 495 €
Dés herbant et débroussaillant	733 €
Epareuse	2 455 €
Entretien Fossés	1 848 €
Devis voirie Communauté de Communes (diverses réparations sur voirie communale)	17 000 €



Etat Civil

Naissances

GOMES ELVIRA Milo	25 juillet 2014
DUCOS Cora	27 juillet 2014
LUCEA DIEZ Merrylène	27 août 2014
BROQUEDIS Mayron	19 septembre 2014
LABORDE Jules	22 septembre 2014
LONNÉ Clément	03 octobre 2014

Décès

CARRÈRE Anne-Marie	1er mai 2014
DARRICAU Jean-Charles	31 mai 2014
LEMOINE Ada	16 juillet 2014

Mariages

LABBATE Sophie & CASTÉRA Jean-François	23 mai 2014
ALLAEYS Sabrina & COMBRET Stéphane	26 juillet 2014
BARTET Christelle & MARTINS Christophe	11 octobre 2014

Groupe Scolaire de Momuy

Le groupe scolaire de Momuy accueille 53 élèves, voici le fonctionnement :

Personnel : surveillance, cantine et nettoyage, déduction aides CAE	11 850 €
(participation des communes)	- 4 192 €

Soit frais de personnel :	7 658 €
Produits entretien ménager :	780 €
Décapage sol :	507 €
Chauffage + électricité :	5 000 €
Consommation eau :	250 €
Téléphone + Internet :	575 €
Divers frais :	565 €
Subvention coopérative scolaire :	650 €
Participation SIVU :	26 763 €

TOTAL : 42 748 €



S.I.V.U. Scolaire

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Luy de France a été créé le 01 août 1991. Il est constitué des communes d'ARGELOS, BASSERCLES, BEYRIES, CASTAIGNOS, CAZALIS, MOMUY et NASSIET. Les enfants âgés de deux ans et demi à onze ans sont regroupés sur trois écoles :

MOMUY : Maternelle (Très Petite, Petite, Moyenne et Grande Section)

NASSIET : CP et CE1

CASTAIGNOS : CE2, CM1 et CM2

Une garderie est assurée pour tout le regroupement à MOMUY en dehors du temps scolaire à partir de 7 h 00 et jusqu'à 19h00. Un ramassage est organisé afin de permettre aux élèves de chaque commune de pouvoir se rendre sur leurs différents lieux de classe.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

Charges à caractère général :	59 260,00 €
Charges de personnel :	100 700,00 €
Autres charges de gestion :	3 500,00 €

Total des dépenses de fonctionnement : 163 460,00 €

Recettes :

Atténuation de charges :	20 000,00 €
Produit des services du domaine et vente div.	44 500,00 €
Dotations et participations	86 604,42 €
Résultat reporté	12 355,58 €

Total recettes de fonctionnement : 163 460,00 €

Hagetmau Communes Unies

La communauté des Communes de Hagetmau est composée de 36 membres des 18 communes du canton. Hagetmau possède 15 délégués, les communes de Momuy, Horsarrieu, Saint-Cricq Chalosse et Sainte-Colombe 2 représentants et les autres communes du canton, 1 seul délégué.

Hagetmau Communes Unies dispose du Village des Jeunes et de la Petite Enfance regroupant le centre de loisirs intercommunal, le service à la petite enfance et le relais des assistantes maternelles. Le centre de loisirs a accueilli 8099 journées d'enfant (dont 263 pour la commune de Momuy) en 2013 (baisse de 7,7% par rapport à l'année précédente).

Notre Communauté des communes a ouvert en 2013 la Médiathèque Intercommunale. Ce service est un lieu de découverte, rencontre, échange et convivialité. L'école de musique installée dans ces mêmes locaux enregistre un nombre important d'inscriptions et atteint déjà sa plénitude de fonctionnement.

La maison de santé a été inaugurée le 21 juin 2014. Cet établissement, regroupant différents professionnels, vient compenser le manque de médecins sur notre territoire et proposer des services médicaux de proximité.



La Maison de Santé

La maison de santé est un bâtiment de 750m2 pouvant regrouper plusieurs professionnels de santé avec 4 cabinets pour des médecins, 1 cabinet d'infirmiers, 1 podologue, 1 kinésithérapeute, 1 salle de petites urgences accessibles pour les pompiers, 1 studio pour accueillir les stagiaires et les remplaçants.

Dans le projet architectural, une extension est possible pour répondre aux besoins.

Actuellement, exercent à la maison de santé (sur RDV):

-Le Docteur A Bartholomeus à temps plein.

-Une élève interne en 9^{ème} année.

-Une podologue : Mme L. Nogaki

-Un cabinet infirmier : Mmes Coustet, Gabelle et François

-Un kinésithérapeute : M P.Petit Didier

A temps partiel, exercent également :

-Une diététicienne nutritionniste: Pauline Tauzin

2 demi-journées par mois (sur rendez-vous)

-Une médiatrice familiale : Patricia Junca le samedi matin et sur rendez-vous en semaine si besoin.

A partir de Janvier 2015, le Dr Durant , médecin généraliste ayant déjà effectué des remplacements, s'installe à la maison de santé.

Avec une convention, le centre hospitalier de Mont de Marsan met en place des consultations avancées :

-Un gynécologue et/ou une sage femme : une demi-journée par semaine

-Un néphrologue : une demi-journée par semaine, en partenariat avec le centre de dialyse.

-Des consultations en pédiatrie et cardiologie sont à l'étude.

La maison de santé évolue au fil des mois, doit vivre, doit continuer à inventer, à innover pour poursuivre et faire évoluer ce nouveau mode d'exercice de la médecine fondé sur une mutualisation des moyens, une meilleure coordination de la prise en charge des patients et développer un travail en réseau avec l'ensemble des professionnels du secteur.

MAISON DE SANTE

760 Avenue de la gare 40700 HAGETMAU
Tel : 05 58 05 80 29

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h
et de 14h à 16h. En dehors de ces horaires,
vous serez dirigé vers les professionnels présents.

SIETOM

Le 14 juin, le SIETOM a organisé une journée portes ouvertes afin de faire découvrir son site et d'expliquer son fonctionnement. Le but était également de sensibiliser sur la nécessité de trier les déchets afin de réduire au maximum leur élimination dans la nature.

Cette sortie s'est déroulée dans la bonne humeur, les personnes présentes ont apprécié de découvrir ce site.



Pour rappel, la commune de Momuy est avant-dernière au classement des 124 communes pour la collecte des déchets ménagers. Nous vous informons qu'un second emplacement de tri sélectif a été installé aux arènes. Cela permettra peut-être une amélioration de ce classement dans les années à venir.

Pour info, la nouvelle usine de traitement des ordures ménagères a permis d'augmenter le ratio de valorisation, de 45 % en 2013 à 53 % en 2014 de production de compostage. Ce qui permet de diminuer l'enfouissement des déchets, c'est-à-dire allonger la durée de vie du site.



Ratios collectés sur la commune et le SIETOM

	Moyenne de la Commune	Moyenne du Sietom
Papier	12,22 kg/an/hab	26,15 kg/an/hab
Emballages	3,11 kg/an/hab	6,62 kg/an/hab
Verres	18,61 kg/an/hab	27,37 kg/an/hab

* Le tri du papier est en dessous de la moyenne, des efforts sont à faire.

* Beaucoup de bouteilles plastiques partent encore à la poubelle.

* Le verre est un matériau qui se recycle à l'infini, il doit donc être recyclé.

A savoir : Une tonne de verre collectée rapporte 3.05 € à la ligue contre le cancer. Ainsi, la somme de 6434.20 €, provenant de la collecte de verre réalisée sur le territoire du SIETOM en 2012, leur a été reversée.

Chaque emballage en verre trié devient donc un geste solidaire pour tous les malades.

Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères dans le bourg s'est conteneurisé cette année mettant fin au porte à porte avec l'implantation de 2 sites dans cette rue et l'utilisation plus fréquente du 3ème sur le parking de la salle polyvalente. En 2015, c'est l'ensemble du SIETOM qui le sera.

Nous vous rappelons que toute la commune est équipée d'au moins un emplacement par quartier. Nous vous demandons de ne pas laisser vos sacs à côté des containers lorsque ceux-ci sont pleins mais d'aller jusqu'au site le plus proche. Ce ne sont pas les services du SIETOM qui ramasseront ces déchets, leur travail se limite à vider les containers.

C'est grâce au comportement responsable de chacun que ces endroits demeureront propres.



Syndicat du Bassin versant des Luys

En 2014 a été créé le Syndicat du bassin versant des Luys. Il fusionne et dissout les différents syndicats intercommunaux suivants :

- * Les Luys amont
- * Bassin du Bassecq et affluents
- * Des Luys aval
- * Bassin du Leuyot

L'objectif de ce syndicat est de conduire les études et travaux relatifs à la gestion des cours d'eau, entrant dans le cadre de l'intérêt général.

Temps d'Activités Périscolaires

La réforme des rythmes scolaires, conformément aux décrets du 24 janvier 2013 et du 8 mai 2014, nous a obligé à mettre en place des TAP (Temps d'Activité Périscolaires) pour la rentrée du 2 septembre 2014.

Les TAP se déroulent chaque semaine, les lundis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h45 après les cours. Les lieux utilisés sont l'école, la garderie, la salle polyvalente et la salle d'activités de Momuy.

Local des Chasseurs

Depuis cet automne, les chasseurs peuvent utiliser les nouveaux locaux mis à leur disposition. Ainsi le gibier pris, lors des battues, peut être conditionné et stocké dans le respect des règles d'hygiène préconisées.

Cet équipement, situé sous la salle d'activités, est scindé en deux parties distinctes. La première couverte et partiellement close est destinée à l'éviscération des chevreuils ou sangliers. Elle est dotée de deux treuils manuels, permettant de prendre la bête au sol et de la hisser à hauteur d'homme, afin de travailler plus aisément.

C'est ensuite dans une pièce fermée, spécialement aménagée, que s'effectue la découpe avant la mise en chambre froide.

Le coût total de l'opération s'élève à 32 438.61 € TTC. Nous avons bénéficié de subventions à hauteur de 17 011.37 €. Le reste du financement a été couvert à part égale par la commune de Momuy et l'association de chasse qui ne bénéficiera pas de subvention pendant environ huit ans.

Pour ceux qui ne les ont pas encore vues, vous aurez l'occasion de visiter ces nouvelles installations lors de leur inauguration le dimanche 12 avril 2015, en préambule au banquet de la chasse.

L'ACCA de Labastide Chalosse nous a demandé l'autorisation de pouvoir se servir de ces locaux. Nous avons accepté et passé une convention qui fixe notamment le montant dû pour chaque utilisation.



Voirie Hagetmau Communes Unies

En 2014, la côte de Ricouch a été goudronnée et diverses réparations ou portions de route ont été effectuées pour un montant estimatif de 17 000€. 3 jours de curage de fossés ont été faits.

Pour 2015, suite à l'acquisition de la dépendance « du boulanger » à Mme Morlanne, jouxtant la place de l'église la 1ère tranche d'un parking au bourg sera faite ainsi que d'autres réparations.

Le montant total des travaux s'élève à 18 500 € TTC sur un budget total voirie d'Hagetmau Communes Unies de 540 000 € TTC. Les travaux de nettoyage des fossés seront programmés comme en 2014



Panneaux Photovoltaïques

Une centrale photovoltaïque a été installée sur les toits de la Mairie et des écoles. Ces 32 panneaux fournissent une énergie qui est renvoyée dans le réseau électrique. Un contrat sur 20 ans a été passé avec EDF qui nous rachète l'électricité produite.

L'investissement de cette structure atteint 35 000 € TTC financé par un emprunt de 12 ans pour une annuité de 3 639.01€. La vente de l'électricité produite devrait couvrir les annuités de cet emprunt.

Personnel Communal

Compte tenu des confusions ou méconnaissances existantes concernant le personnel communal, il nous est apparu nécessaire de préciser le rôle de chacun. Il est vrai qu'il n'est pas toujours facile de s'y retrouver, principalement en raison du fait qu'ils dépendent généralement de plusieurs employeurs. Nous allons vous détailler tout cela, en premier lieu par le nom, le nombre d'heures rémunérées pour notre village, suivi de la tâche qui leur est dévolue, et le cas échéant quelques précisions supplémentaires. Ils ont été classés en fonction du temps passé au service de la commune:

***Danielle BERGES**, 28 heures, secrétariat de mairie et agence postale. La commune perçoit mensuellement une aide de 1 122 € pour la mission de service public de la poste.

***Bernard LANSAMAN**, 21 heures 50 réparties sur 3 jours, agent technique polyvalent, il intervient dans l'entretien de la voirie, des bâtiments communaux, et du fleurissement du village. A noter qu'il est également employé

***Sylvie ZUGASTY**, 10 heures hebdomadaires (annualisées), cantinière, établit les menus et sert les repas. Elle est également employée par le SIVU du Luy de France (regroupement scolaire) pour surveiller les enfants à la garderie, matin et soir. Intervient à notre demande pour les remplacements des TAP.

***Bernadette SAUBADU**, 3 heures 50 hebdomadaires (annualisées), aide cantinière. Elle aussi vient prêter main forte pour aider les plus petits à manger.

***Monique RODARO** et **Laetitia LAURENT**, sont employées à la fois comme agents territoriaux par le SIVU du Luy au sein de l'école de Momuy, et comme animatrices TAP, 3 heures par semaine, à la charge de la commune.

***Claudette LAMOTHE**, est employée 3 heures hebdomadaires dans le cadre des TAP. Elle effectue aussi des remplacements au sein du SIVU.

Médiathèque Intercommunale Hagetmau

La médiathèque est un service de la Communauté de communes Hagetmau communes unies. L'accès et la consultation sur place sont libres, gratuits, sans formalité et ouverts à tous, dès le plus jeune âge. Les bibliothécaires sont à votre disposition pour vous conseiller et vous aider dans vos recherches. A ce jour, on dénombre 1200 inscrits.

CONDITIONS DE PRET

Pour emprunter, la carte d'adhérent, individuelle et nominative, est obligatoire. Valable 1 an, elle est délivrée sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Pour les mineurs, l'autorisation parentale ainsi que la présence d'un parent ou tuteur légal lors de l'inscription sont nécessaires. Le prêt est de 6 documents pour les imprimés (livres, revues, BD), 3 CD, 1DVD fiction, 1 DVD documentaire, 1 partition, pour une durée de 4 semaines. Le prêt peut être prolongé 1 fois pour chacun des supports, hors documents réservés ou nouveautés.

RESERVATIONS

Vous pouvez réserver les documents empruntés. Dans le cas où un document serait réservé par plusieurs personnes, la date de réservation établit la priorité d'attribution. Vous êtes prévenu par mail ou par courrier de la disponibilité des documents et vous avez 10 jours pour venir les chercher. Les réservations sont limitées à 2 par carte.

Les documents considérés comme des nouveautés ne peuvent être réservés ou prolongés.

Vous avez la possibilité de consulter votre compte ou le catalogue de la médiathèque, de prolonger ou de réserver un document emprunté, en vous connectant sur Médialandes, et en vous identifiant, à l'adresse suivante : <http://www.medialandes.org/>

INSCRIPTION

Pour s'inscrire, il faut :

- * Présenter une pièce d'identité,
- * Présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- * Remplir une autorisation parentale pour les mineurs.

TARIF

L'inscription est gratuite.

ESPACE MULTIMEDIA

L'accès à l'Espace multimédia est libre, gratuit et sans condition particulière. Une autorisation parentale est demandée pour les mineurs. L'animatrice attribue les postes. Si tous les PC sont occupés, une liste d'attente sera ouverte, n'excédant pas la 1/2 journée. En cas d'affluence, la consultation ne pourra pas dépasser 1 heure. Des séances d'initiation, des formations ou des ateliers thématiques sont proposés toute l'année, sur inscription.

HEURES D'OUVERTURE

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	14h30 - 18h	14h30 - 19h	9h30 - 12h 14h30 - 17h

Chiens Errants & Dangereux

Régulièrement des chiens errent dans notre commune, soit parce qu'ils se sont échappés de leur domicile, soit parce qu'ils arrivent de communes voisines, soit parce qu'ils sont abandonnés lors du passage à Momuy sur l'axe principal. Nous vous rappelons qu'il est interdit de les laisser divaguer. Leurs propriétaires en sont responsables.

Que vous ayez perdu ou trouvé un chien, veuillez le signaler systématiquement à la mairie afin que nous puissions mettre en relation le propriétaire et celui qui l'a recueilli. Nous faisons également des signalements par mails dans les mairies voisines.

Lorsqu'ils ont une puce électronique, un vétérinaire pourra les identifier.

Mais il n'est pas toujours facile de retrouver leur propriétaire et en dernier ressort, la Commune étant obligée d'adhérer à une fourrière, c'est par le biais de la Communauté de Communes HCU que nous avons signé une convention avec celle d'Aire-sur-Adour où cet animal sera conduit.

En ce qui concerne les chiens de 1ère et 2ème catégorie (d'attaque et de défense), les propriétaires sont tenus de les déclarer en mairie munis de diverses pièces, ce qu'ils oublient parfois.

Village Fleuri

Notre commune a, une nouvelle fois, été récompensée dans le concours des villages fleuris du département et a même augmenté de catégorie puisque nous avons obtenu le 2ème prix pour les communes de moins de 500 habitants. Nos arènes ont également été mises à l'honneur puisqu'elles ont enlevé le 1er prix.

Le jury a noté le souhait de l'équipe municipale de rendre le village accueillant pour les habitants et les visiteurs. Le fleurissement répond à cette volonté d'offrir un cadre de vie agréable tout en tenant compte des enjeux environnementaux. Félicitation à Bernard et aux différents riverains du bourg qui entretiennent le fleurissement du village.



Les aînés ruraux

Les aînés de notre commune se sont retrouvés toujours aussi nombreux autour d'un repas, le samedi 6 septembre, dans une ambiance conviviale.



Le Comité des Fêtes

Lors de l'assemblée générale du 10 novembre 2014, trois membres du bureau ont décidé d'arrêter leur chemin parmi nous : **Sonia Lamothe, Bernard et Isabelle Lansaman**. Au nom du bureau, je tiens à remercier tout particulièrement ces deux derniers pour leur travail durant ses longues années parmi le comité des fêtes.

De ce fait, 10 personnes sont rentrées dans le bureau. Il s'agit de : **Cédric Da Silva, Baptiste Brêthes, Laure Berges, Quentin Duret, Paul Berges, Damien Plaa, Stéphane Gilliard, Sébastien Lafenêtre, Raymond Sanson et Sandrine Perrussel**. Merci à eux de venir nous rejoindre parmi le bureau.

Cette année, les fêtes ont eu lieu du 23 au 25 mai 2014 avec notre traditionnel repas en ouverture. Celui-ci a rassemblé environ 300 convives qui ont pu apprécier le travail réalisé par nos cuistots. Tout cela dans une ambiance musicale animée par Romain Taillantou.

Le lendemain matin, le petit déjeuner a réuni 25 personnes. Le concours de pêche pour les enfants n'a rassemblé que 6 enfants qui se sont quand même bien amusés pour sortir les truites. En même temps, une vingtaine d'enfants s'amusaient avec les jeux à l'intérieur mis en place par notre commission animation.

L'après-midi, le concours de pétanque avait très bien commencé pour les 24 doublettes présentes mais malheureusement pour eux, la météo les a empêchés de finir le concours.

Le soir, grâce aux membres de « Lous Amics Cantadous », Michel Etcheverry était présent parmi nous pour nous

offrir un beau concert devant quelques 260 fans venus l'applaudir même si nous pensions réunir un peu plus de foule.

Le dimanche, après la messe, le repas qui a suivi le vin d'honneur a réuni 120 personnes qui ont pu une fois de plus apprécier le repas mis en œuvre par notre commission repas. Malheureusement, une nouvelle fois, la course landaise a dû être annulée à cause de la météo. Dommage que les festivités se soient finies sur cette note.

Je tiens à remercier tous nos bénévoles qui ont travaillé pendant les fêtes et je voudrais également remercier la jeunesse momuyaise qui est venue nombreuse mettre la main à la pâte durant tout le week-end.

Pour 2015, le comité a plusieurs idées d'évènement que l'on voudrait réaliser durant l'année. Vous en serez prévenus au fur et à mesure. Si certains d'entre vous ont envie de nous rejoindre au sein du comité ou, qui ont des idées pour améliorer le programme des fêtes, n'hésitez pas à nous contacter. Toutes les idées sont bonnes à prendre.

Les dates des prochaines festivités sont les 29 – 30 et 31 mai.

Au nom du comité, je vous souhaite une très bonne année 2015 et surtout une bonne santé à tous.

Le budget du comité des fêtes 2014 s'élève à 15 990,61 € pour une recette de 21 687,93 € soit un bénéfice de 5 697,32 € dû au remboursement de l'assurance pluie des courses 2013 et 2014. Le solde bancaire au 01/11/2014 est de 20 828,16 €

Adishatz

Le président, **J. PERRUSSEL**

Le Club Corisande

Les adhérents du Club Corisande sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année avec et surtout une bonne santé.

Notre première pensée ira vers les personnes malades et parfois isolées et qui ne peuvent profiter pleinement de la retraite. Nous pensons aussi à ceux qui nous ont quittés, qu'ils soient adhérents ou non au Club Corisande.

Le 3 mai 2014, nous nous sommes retrouvés avec nos amis de Cazalis, Labastide-Chalosse, Bassercles, Argelos, Poudenx, Lacrabe et Castelner pour notre repas des communes au restaurant Dourthous à Momuy.

Le 2 octobre 2014, c'est à la Rotonde à Hagetmau, que nous nous sommes réunis pour le repas cantonal où 250 personnes se sont retrouvées avec une bonne participation de Momuy.

Après les agapes, les voyages :

1 jour : Cambo, Sarre, pique-nique à la ganadéria de Buros

3 jours : Amgoulême - Cognac

4 jours : Aragon

Comme chaque année, nous organisons 2 lotos et comme ces jeux sont ouverts à tous, nous arrivons à une bonne participation auxquels viennent s'ajouter des résidents de la maison de retraite d'Hagetmau. Gros succès pour les cartes, les mercredis et vendredis après-midi.

Pour 2015, le programme est le suivant, salle gascogne :

• Concours de belote le 24 février 2015 à 14 h.

• Assemblée générale le 10 mars à 15 h

• Aide à la personne avec Chalosse Tursan le 24 mars à 14h 30 : formation sur l'audition

• Lotos le 5 mai et le 17 novembre à 14 h

• Réunion avec la sécurité routière de la gendarmerie le 9 mai 1915 – Salle Corisande

(inscriptions jusqu'au 10 avril)

• Repas cantonal le 8 octobre salle de la Rotonde.

• Voyages 1 jour : St Jean de Luz, Bordeaux, La Chalosse, Gavarnie.

• Voyages de 3 et 4 jours : Perigord blanc et vert, Ardèche.

Chaque année qui passe nous rend un peu plus vulnérables aux agressions du temps (maladie, isolement, repli sur nous-mêmes). C'est pourquoi, le Club Corisande de Momuy qui compte 28 adhérents invite tous les jeunes retraités à nous rejoindre tout en restant libres de participer aux différentes activités.

Nous vous souhaitons une excellente année à tous avec et surtout une bonne santé et à très bientôt.

Les Délégués : M. MADERAY - A. DUMAS

A.C.C.A

L'association de Chasse vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

Pour l'ouverture de la chasse, nous avons procédé à un lâcher de 70 faisans adultes, 20 perdreaux gris et 25 perdreaux rouges (gagnés à Ediloisirs) et 12 faisans reproducteurs en février.

Nous avons effectué 10 battues cette année, 26 chevreuils, 4 sangliers, 1 renard, 1 ragondin ont été pris. Les battues aux chevreuils sont assez bien suivies mais nous nous retrouvons très peu nombreux lorsqu'il s'agit de chasser les nuisibles (sangliers, renards).

Comme les autres ACCA, l'association est sous la pression des agriculteurs, des éleveurs, de la fédération, de la DDTM, car les dégâts aux cultures et aux élevages s'avèrent toujours plus croissants. Nous essayons de tout mettre en œuvre pour lutter contre les dégâts grand gibier par des actions ponctuelles. Mais cette tâche devient compliquée car il nous est demandé plus de participation, de bénévolats avec des normes de sécurité et une réglementation de plus en plus contraignantes.

Le piégeage s'avère toujours aussi efficace : 21 ragondins, 18 renards, 3 putois, 11 pies, 13 corbeaux, 1 fouine, 1 blaireau. Je remercie les piégeurs pour leur participation très active qui chaque matin, comme l'exige la loi en vigueur sur l'activité piégeage, vérifient les différents pièges tendus.

A ce jour, nous comptons 48 adhérents. Nos finances présentent un solde positif de 10 850 €. L'exercice 2013-2014 dégage un bénéfice global de 965 €.

Le banquet annuel a été un véritable succès avec une ambiance chaleureuse. D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous le 12 avril pour le prochain repas de chasse.

Ces derniers temps, de nombreux chiens divaguent sur la commune provoquant des dégâts dans les élevages et aux gibiers.

Nous remercions la commune pour la subvention, toutes les personnes apportant leur aide ainsi que les propriétaires qui nous permettent d'assouvir notre passion.

La composition du Conseil d'Administration est :
Pdt : PASSICOS Philippe V-pdt : ROSSONI Serge
Sec. : PENICAUT Stéphane Trés. : PASSICOS Daniel

Membres : CORREIA Alexandre, JOUREAU Jean-Pierre
CALLEDE Gaëtan, MEHEUST Patrick, LAFFERRERE Stéphane

Le Président, Philippe PASSICOS



Les Parents D Elèves

L'association des Parents d'élèves a pour but de participer à la vie de l'établissement scolaire en représentant les parents d'élèves auprès de l'administration scolaire. Elle a pour vocation de défendre les intérêts moraux et matériels des parents d'élèves, d'informer les familles sur la vie scolaire de leur enfant, de représenter les parents d'élèves en participant aux conseils d'écoles.

L'association intervient par le biais de leurs représentants élus qui sont consultés sur l'organisation de la vie scolaire (projets pédagogiques, règlement intérieur, aménagement du temps scolaire...) et périscolaire (assurances, transports scolaires, restauration, loisirs...).

Les élections des Délégués des Parents d'élèves se sont déroulées le 10 octobre 2014

Coordonnées des représentants des parents d'élèves de notre regroupement :

Classe TPS/PS : Mme Deslous

Titulaire : Jennifer Biron (06.34.82.67.71)

Suppléant : Carmen Gallego (06.07.26.95.41)

Classe MS/GS : Mme Carité-Lafargue

Titulaire : Néant

Suppléant : Marylène Pourrière (06.88.88.28.66)

Classe CP : Mme Cases

Titulaire : Magali Ruscio (06.84.32.88.50)

Suppléant : Néant

Classe CE1 : Mme Firminhac-Dupouy

Titulaire : David Villegas (06.78.28.13.11)

Suppléant : Karine Bureau (06.32.79.29.75)



Louys Amics Cartadous

Tous les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

La saison 2013 / 2014 a vu s'effectuer de nombreuses manifestations, un grand nombre de concerts et de représentations pour de diverses occasions aux quatre coins des Landes.

La journée du 22 mars a vu se produire l'enregistrement du second CD du chœur d'hommes et le sponsoring de l'Intermarché de Hagetmau a participé à sa réalisation.

Lors de sa sortie annuelle, les deux chœurs ont eu l'occasion de se produire hors du département à l'occasion de la fête de la musique dans la magnifique abbatale de Terrasson en Dordogne..

Classe CE2/CM1 : Mme Gabaston

Titulaire : Sophie Castéra (06.31.72.64.57)

Suppléant : Sandra Lavaud (06.23.02.10.89)

Classe CM1/CM2 : Mme Annat

Titulaire : Nelly Dessa (06.71.61.90.58)

Suppléant : Odile Lamarque (06.28.27.38.41)

Les nouveautés de cette rentrée 2014/2015:

Spectacle de Noël :

Après l'organisation d'un vide grenier, l'APE du RPI Le Luy de France a offert aux enfants du regroupement un spectacle de Noël qui a eu lieu le vendredi 19 décembre à Nassiet. Le Père-Noël a apporté son lot de surprises. La soirée s'est prolongée autour d'un apéritif dinatoire à partir des produits frais cuisinés par des artisans locaux. Les profits réalisés au cours de cette soirée servent à financer les sorties des enfants tout au long de l'année scolaire.

Fête des écoles :

Cette année, la fête des écoles se déroulera à Castaignos courant juin. Kermesse, spectacle des enfants suivi d'un repas convivial sera l'occasion à ne pas manquer pour 2015.

Nouveau bureau de l'APE :

Vous trouverez également ci-joint le nouveau bureau de l'association :

Président : David Villegas

Secrétaire : Sophie Labbate

Trésorière : Magali Ruscio – Sandrine Perrussel

Association des Parents d'Élèves du RPI Le Luy de France
apeluydefrance@gmail.com

Pour les effectifs du chœur d'hommes nous sommes à ce jour 37 choristes, bien que les pupitres soient quelque-peu équilibrés, le recrutement est toujours ouvert. Les répétitions se déroulent le jeudi de 19h à 21h.

Le chœur de femmes compte à ce jour 16 choristes, mesdames n'hésitez pas à venir rejoindre l'association pour gonfler les rangs du chœur de femmes. Les répétitions se déroulent le mardi de 19h à 21h.

Vous pourrez suivre toutes les manifestations des deux chœurs en consultant le site internet de l'association : www.lousamicscantadous.fr

C'est grâce à la patience et la qualité de notre chef de chœur, madame Marie-Claude CINELLI que nous pouvons être fiers de ce nouveau CD ainsi que la bonne renommée des deux chœurs.

Le Président,
Jean-Pierre SZYMANSKI



Hagetmau Momuy Castaignos Basket

Pour notre association, l'année 2014 aura été marquée par un grand tournant. En effet, après dix années de collaboration fructueuse avec nos amis de Castaignos-Souslens, nous avons franchi un nouveau cap en nous liant avec la club de HAGETMAU BASKET, en début d'été et donner naissance à un nouveau club qui porte désormais le nom de Hagetmau Momuy Castaignos Basket (HMCB).

Anticiper dans la gestion du club comme dans le jeu.....

Plusieurs signes annonciateurs ont conduit les dirigeants à réfléchir à l'avenir à moyen terme de notre structure existante. Pour des raisons démographiques évidentes pour le renouvellement de nos licenciés, sportives avec des contraintes de plus en plus difficiles à assumer, financières avec des ressources qui diminuent et des charges qui augmentent sans cesse et de forte concurrence dans notre situation géographique, notre comité directeur a identifié à l'avance des points de fragilités qui auraient pu être rédhibitoires dans quelques années pour notre modeste association.

Une longue réflexion pour un projet abouti.....

Déjà initié dans les années précédentes, les dirigeants de MOMUY-CASTAIGNOS se sont alors lancés dans une longue période de collecte d'informations, de consultations, de réflexions, de débats, d'échanges y compris avec les quatre clubs limitrophes de nos deux villages et décidé à la majorité de s'associer avec nos collègues de HAGETMAU BASKET.

Ce club exclusivement féminin se caractérisait par une complémentarité évidente dans plusieurs domaines.

Les multiples réunions et échanges avec les dirigeants de HB sont devenus au fil du temps cordiaux et conviviaux et un esprit constructif a prévalu sans qu'aucune des deux parties n'envisage une quelconque domination sur l'autre comme déjà vu ailleurs dans ce type de choix stratégiques.

Un pari sur l'avenir

Les jours semblent comptés pour les petites associations évoluant en milieu rural et cette option va nous permettre

d'atteindre la taille critique de 200 licenciés (6 équipes seniors et 12 équipes de jeunes), une représentation à un niveau supérieur avec la vitrine que représente l'équipe filles évoluant en championnat de France nationale 3 (ou le nom de Momuy et de Castaignos sont associés dans la presse locale et autres supports médiatiques) mais également régional avec l'équipe masculine, un canevas de formation déjà initié, un potentiel démographique de jeunes sportifs à sensibiliser, la création d'un poste de salarié à mi temps et différentes synergies sont des éléments qui doivent pérenniser notre nouvelle association. La nouvelle équipe dirigeante s'est rapidement mise au travail et malgré l'attente forte manifestée, il est beaucoup trop tôt pour évaluer le bien fondé de ce choix dont on pourra mesurer les effets dans quelques années.

Et le sens de la convivialité demeure.....

Une des premières décisions de la commission animation a remporté un vif succès avec la mise en place d'une bodega pour les fêtes d'Hagetmau ou certains d'entre vous nous ont rejoints. Les manifestations habituelles telles que la kermesse annuelle sont maintenues et nous aurons plaisir de vous recevoir dans quelques semaines et d'autres encore vont permettre de garder ce lien avec le reste de la population.

Les trois municipalités que nous remercions, ne sont pas en reste puisqu'en améliorant et en mettant à notre disposition des installations adaptées et rénovées elles nous encouragent et nous accompagnent efficacement dans notre entreprise et notre volonté de bénévoles.

L'exercice comptable de la saison écoulée fait apparaître un déficit de 4500€, Le solde de trésorerie restant transféré lors de la fusion s'élève à 20 214 €.

En cette période de vœux, l'ensemble des licenciés de HMCB se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2015.

Denis PASSICOS Co-président de HMCB.